COMPRENDRE

# DE L'EXCLUSION POPULAIRE

Quand ce qui appartenait à tout le monde
devient payant, filtré, surveillé.

***« Tout est populaire, désormais.***
***Sauf les classes populaires. »***

→

**Sauvegarde. Diffuse. Agis.**



@miaoulenchon

# UN MÊME SUJET

Ce sujet est trop vaste pour tenir
dans un seul carrousel.

Ici, je vais partir du concret : les lieux,
les fêtes, les pratiques et les moments
populaires dont l'accès devient plus cher,
plus contrôlé, plus filtré.

Dans un second carrousel, on prendra
de la hauteur pour comprendre
la mécanique qui relie tout ça :
**la mise sous condition du commun.**

D'abord constater l'exclusion. Ensuite
comprendre le système qui la produit.



@miaoulenchon →

# LE POPULAIRE SOUS CONDITION

Une éclipse qu'on ne peut regarder qu'après avoir trouvé et acheté le bon équipement.
Une éclipse qu'on ne peut regarder qu'après avoir trouvé et acheté le bon équipement.
Des foules autorisées ici, interdites là.
Des fêtes libres progressivement happées par le droit pénal. Des lieux populaires transformés en vitrines commerciales...

**Pris séparément, ce sont de simples faits divers ou sociétaux.**

**Mis bout à bout, ils racontent quelque chose : l'accès au commun est devenu conditionnel.**



@miaoulenchon →

# ÉCLIPSE À PÉAGE

En 1999, 30,6 millions de lunettes avaient été mises en circulation en France, par des circuits gratuits et payants. L'État en avait directement distribué 1,5 million gratuitement, notamment aux personnes défavorisées et dans les centres de vacances.

**En 2026, pas de distribution nationale comparable : des lunettes généralement vendues autour de 1,50 à 4 €, puis des ruptures de stock à quelques jours de l'éclipse.**

**Quand protéger sa rétine dépend de son portefeuille et des stocks d'un magasin, l'accès au commun n'est déjà plus tout à fait "commun".**



@miaoulenchon →

# QUI PEUT ?

Pour le Nouvel An 2026, plus d'un million de personnes ont été accueillies sur les Champs-Élysées autour d'un spectacle officiel.

**Quelques jours plus tôt, les rassemblements de supporters de la CAN y étaient interdits. Ils le seront encore pour la finale.**

**La question n'est donc pas : « Peut-on accueillir une foule ? »**

**Mais plutôt : Quelle foule considère-t-on comme légitime ?**



@miaoulenchon →

# LA JOIE SOUS SURVEILLANCE

Les médias ne raconte plus seulement ce que font les jeunesses populaires : Ils attendent déjà leurs violences.

**Avant certaines célébrations, on parle de « risques de débordements », de « tensions », de casse possible. Puis les caméras guettent l'incident qui confirmera le récit annoncé. La sociologie des médias documente depuis longtemps ce biais : les quartiers populaires deviennent particulièrement visibles lorsqu'il est question de violence, délinquance ou désordre. Alors une foule immense qui danse, chante, brandit des drapeaux et fête ensemble devient le décor.**



@miaoulenchon →

Quelques vitrines cassées, elles, deviennent l'histoire.

Et parfois, l'anticipation précède même l'événement : pour la CAN 2025, les rassemblements de supporters ont été interdits autour des Champs-Élysées au nom de risques de troubles graves à l'ordre public.

À force de ne montrer le populaire que lorsqu'il déborde, on finit par faire croire que sa joie est déjà une menace.



@miaoulenchon →

# EXCLUSION ET CONTRÔLE

Pour la victoire du PSG en 2026, plus de 2200 contrôles avaient déjà été réalisés avant même la fin du match, tandis que le dispositif policier s'étendait aux transports en commun.

**Ce filtrage ne frappe pas tout le monde pareil : selon le Défenseur des droits, les jeunes hommes perçus comme noirs, arabes ou maghrébins ont 4 fois plus de risque d'être contrôlés, et 12 fois plus de subir un contrôle poussé.**

**Le PSG appartient au Grand Paris. Mais sa joie, elle, passe encore par un contrôle à l'entrée.**



@miaoulenchon →

# LES CHAMPS ONT ÉTÉ TRIÉS

Les Champs-Élysées appartiennent symboliquement à tout le pays.

**Matériellement, c'est une autre histoire. Plus de 20 % des façades appartiennent désormais à des familles ou fonds qataris. Les loyers commerciaux peuvent atteindre 12000 à 17000 € le m² par an. À ce prix-là, les commerces ordinaires disparaissent. Le luxe reste.**

**Un espace populaire dans l'imaginaire, inaccessible dans son économie.**



@miaoulenchon →

# LE PARIS POPULAIRE S'EFFACE

En 2001, les cinémas des Champs-Élysées comptaient 4,26 millions d'entrées.

**En 2023 : 572 000.**
**Neuf cinémas ont fermé depuis les années 1990. Les exploitant·es pointent notamment les loyers vertigineux et une avenue transformée en vitrine commerciale.**

**Le cinéma part. Le luxe s'installe.**
**Et on continue d'appeler cela « la plus belle avenue du monde ».**



@miaoulenchon →

# LA FÊTE DEVIENT DÉLIT

La free party est presque l'exact contraire de l'industrie culturelle : auto-organisée, non marchande ou presque, hors des lieux traditionnels.

**En juillet 2026, le Parlement a définitivement adopté RIPOST : seuil déclaratif abaissé à 250 personnes, jusqu'à 2 ans de prison et 30000 € pour l'organisation illégale, et jusqu'à 6 mois et 7500 € pour y participer après information de son caractère illégal.**

**Le Conseil constitutionnel ayant été saisi le 24 juillet, ces nouvelles dispositions ne sont pas encore entrées en vigueur à ce jour.**



@miaoulenchon →

# TOUJOURS
# LE MÊME MOUVEMENT

Et l'histoire ne s'arrête évidemment
pas à « femmes / hommes ».

**Ce qui est spontané devient suspect.**
**Ce qui est gratuit devient difficile.**
**Ce qui est autogéré doit être déclaré.**
**Ce qui déborde doit être encadré.**

**Mais une fois sécurisé, sponsorisé,**
**marchandisé, organisé par une institution**
**ou transformé en « expérience »...**
**le populaire redevient soudain désirable.**
**Ce n'est pas la fête qui gêne.**
**C'est la fête qui échappe au contrôle.**



@miaoulenchon →

# LE PRIX FAIT LE TRI

On n'a même pas besoin d'écrire
« entrée interdite aux pauvres ».

**Le prix s'en charge.**
**En 2022, 12 % des ouvrier·es déclaraient avoir renoncé au cinéma pour des raisons financières, contre 1,2 % des cadres. Pour les spectacles : 11,7 % contre 1,7 %. Pour les musées et sites culturels : 9,8 % contre 0,9 %.**

**L'argent est aussi une frontière.**



@miaoulenchon →

# LA CULTURE A DÉBORDÉ

Il y a pourtant quelque chose
qui a profondément changé.

**En trente ans, la part des jeunes quittant leurs études avec un diplôme du supérieur est passée de moins de 2 sur 10 à plus de 4 sur 10. L'école s'est massifiée. Les savoirs ont circulé. Internet a encore accéléré cette ouverture.**

**La culture n'est plus aussi facilement enfermable derrière les portes sociales où la bourgeoisie l'avait installée.**



@miaoulenchon →

# LA BOURGEOISIE A CHANGÉ

Le vieux bourgeois devait aussi exhiber sa « bonne culture » : littérature, peinture, musique savante, codes, références.

**Aujourd'hui, on peut devenir médecin, ingénieur·e, dirigeant·e ou cadre supérieur·e sans maîtriser l'histoire de l'art pour autant. Cela ne signifie pas que les inégalités culturelles ont disparu, elles restent énormes.**

**Mais capital économique, diplôme et culture classique se confondent moins mécaniquement qu'autrefois. Les travaux postérieurs à Bourdieu parlent justement de transformation, plutôt que de disparition, de la distinction.**



@miaoulenchon →

# LA DISTINCTION S'EST DÉPLACÉE

Bourdieu montrait comment la domination passait aussi par les goûts, les codes et la « culture légitime ».

**Cette logique n'a pas disparu. Elle s'est recomposée. Posséder la bonne adresse. Voyager. Avoir du temps. Accéder au bon quartier. Au bon restaurant. Au bon festival. Au bon événement.**

**La distinction ne consiste plus seulement à savoir. Elle consiste aussi à pouvoir accéder aux bons "endroits".**



@miaoulenchon →

# LE POPULAIRE SANS LE PEUPLE

Et voilà peut-être le paradoxe...

**La bourgeoisie adore désormais les codes populaires. Les friches. Le street art. Les anciennes usines. La cuisine de rue. Les quartiers « authentiques ». Les fêtes alternatives. L'esthétique ouvrière. Puis arrivent les investisseurs, les loyers, les vigiles et les billets.**

**La sociologue Sharon Zukin décrit précisément ce mécanisme : l'« authenticité » devient une valeur économique qui finit par évincer celles et ceux qui l'avaient produite.**



@miaoulenchon →

# REPRENDRE LE COMMUN

Henri Lefebvre appelait cela le droit à la ville : pas simplement le droit d'y circuler, mais celui de se l'approprier collectivement, d'y vivre, d'y créer, d'y faire société.

**Une rue n'est pas un centre commercial.**
**Une fête n'est pas forcément un produit.**
**Un phénomène naturel n'est pas un privilège.**
**Une ville n'appartient pas à celles et ceux qui peuvent se la payer.**

**Le populaire n'est pas une esthétique.**
**C'est un droit à prendre part au monde et à sa joie.**



@miaoulenchon →

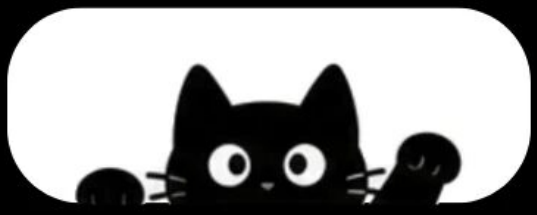
# LES SOURCES :


- Jérôme Berthaut — La Banlieue du « 20 heures ». Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique, Agone, 2013.
- Jérôme Berthaut — « Les ressorts sociaux de la médiatisation des banlieues », Savoir/Agir, 2014.
- Préfecture de police de Paris — Arrêté encadrant les rassemblements liés à la CAN 2025, décembre 2025.
- Conseil d'État — Ordonnance du 25 décembre 2025 relative aux rassemblements de supporters de la CAN.
- Le Monde — « Les lunettes d'observation de l'éclipse solaire déjà en rupture de stock », 7 août 2026.
- Le Monde — dispositif public pour les éclipses de 1999 et 2026.
- Assemblée nationale — Réponse à la question n°11610, 23 juin 2026.
- Le Parisien — Interdiction des rassemblements de supporters de la CAN, 23 décembre 2025.
- L'Équipe — Interdiction des rassemblements pour la finale de la CAN, 17 janvier 2026.
- Le Monde — « Le Qatar, propriétaire de 20 % des biens des Champs-Élysées », 15 septembre 2025.
- Le Monde — « Sur les Champs-Élysées, les cinémas luttent pour ne pas être rayés de la carte », 24 mars 2024.
- Assemblée nationale — Projet de loi RIPOST, texte adopté le 21 juillet 2026.
- Conseil constitutionnel — Saisine du 24 juillet 2026 sur la loi RIPOST.
- Insee — « Pratiques culturelles », France, portrait social, 2023.
- Insee — « Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 », 2014.
- Pierre Bourdieu — La Distinction, 1979.
- Bernard Lahire — La Culture des individus, 2004.
- Sharon Zukin — Naked City, 2010.
- Henri Lefebvre — Le Droit à la ville, 1968.




@miaoulenchon →

**Vous aimez mon travail ?**
Soutenez-moi sur Tipeee ❤️
***Même 1 €, ça m'aide à continuer.***
**Lien dans ma bio.**
**https://fr.tipeee.com/miaoulenchon/**



**SAUVEGARDE CE CHARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.**

**Commentez, partagez et sauvegardez.**



**Et en 2027, faisons enfin gagner l'alternative.**

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon